

FICHE DE POSTE

FORMATEUR.TRICE REFERENT.E EN INSTITUT PARAMEDICAL ACADEMIQUE

Au sein du Groupement d'Intérêt Public – Formation Continue et Insertion Professionnelle (GIP-FCIP), et placé sous l'autorité hiérarchique du directeur du GIP-FCIP, ainsi que sous l'autorité fonctionnelle du responsable du Centre de Formation Professionnelle Académique (CFPA) et de la directrice du Centre de Formation des Apprentis (CFA) Académique, **le formateur ou la formatrice référent.e en institut paramédical académique** se voit confier l'animation des activités de formation dans le cadre des parcours en apprentissage, et plus largement des parcours de formation des bénéficiaires des dispositifs du réseau FTLV Réunion.

L'institut paramédical académique regroupe les IFAS (Institut de Formation Aide-Soignant.e) et IFAP (Institut de Formation Auxiliaire de Puériculture) répartis sur le territoire de La Réunion.

1. MISSIONS

Rattachez au pôle du Centre de Formation Professionnelle Académique, le formateur ou la formatrice référent.e en institut paramédical académique travaille en collaboration avec l'équipe du CFA Académique.

Il/Elle exerce ces fonctions au Lycée Marie Curie en lien avec les équipes pédagogiques du lycée et l'institut IFAS IFAP, en étroite collaboration avec le/la directeur/trice des IFAS et IFAP.

Outre les missions décrites ci-dessous, il/elle assure la mission de formateur ou de formatrice référent.e pédagogique : régulation / médiation / remédiation pédagogiques collectives et/ou individuelles, veille réglementaire. Cette mission doit être identifiée dans l'emploi du temps hebdomadaire global à raison de 2h/semaine.

Il/Elle se voit confier les missions suivantes :

- Participer activement à la préparation de la **rentrée** des promotions DEAP
- Assurer les cours en **face à face pédagogique spécifique DEAP** sur les modules identifiés en concertation avec le/la directeur.trice de l'IFAP (mission principale)
- Assurer les cours en **face à face pédagogique DEAS** sur les modules identifiés en concertation avec le/la directeur.trice de l'IFAP (mission minoritaire)
- Assurer les cours indiqués supra sous la modalité **distancielle** si les conditions de formation le nécessitent
- Assurer le **suivi en entreprise** DEAP dans le cadre du contrat d'apprentissage (entreprise principale employeur) et dans le cadre des immersions en structures additionnelles telles que définies dans la réglementation du DEAP
- Assurer le **suivi individualisé** des apprentis à raison de 7h/apprenti tel que défini dans la réglementation du DEAP
- Formaliser la **procédure de recrutement**, collaborer avec l'agence communication du GIP-FCIP pour la diffusion d'information sur la formation DEAP
- Mettre en œuvre le recrutement des futurs étudiants DEAP, en collaboration avec le CFA Académique, selon la procédure définie supra : étude des dossiers de candidature, convocations, entretiens, finalisation de la **sélection**, information aux candidats.
- Remonter au CFA Académique pour la section : l'emploi du temps, les émargements, les problèmes d'assiduité et autres liés aux apprentis
- Participer aux **épreuves de certification** du DEAP : conception de sujets, surveillance d'épreuve, jury d'épreuve

- Planifier et animer les **réunions pédagogiques** : 4 à minima : janvier-février 2023 / juin-juillet 2023 / décembre 2023 / mai-juin 2024
- Participer à la préparation et à la tenue des réunions **ICOGI**
- Participer aux réunions avec l'ARS sur proposition de la directrice du CFA Académique
- Animer et/ou participer aux réunions **Vie étudiante**
- Participer aux revues de direction **qualité** sur proposition de la directrice du CFA Académique
- Participer à l'élaboration d'outils de nature à permettre **l'amélioration continue** du service
- Participer à mettre en œuvre la **politique académique** en matière d'apprentissage au sein du pôle Centre de Formation Professionnelle Académique
- S'assurer de la **veille réglementaire** dans les domaines concernés par ses missions

Dans le cadre de ces missions, le formateur ou la formatrice référent.e en institut paramédical académique interagit avec divers partenaires externes (ARS, DEETS, structures d'accueil des apprentis,...)

2. PROFIL RECHERCHE

Capacités requises :

- Capacités d'analyse, d'anticipation et d'organisation
- Capacités rédactionnelles (règles d'orthographe et de typographie française)
- Déceler urgences et priorités
- Savoir rendre compte et être force de proposition
- Travailler en mode projet
- Aptitudes à la communication interprofessionnelle et adaptation envers tous publics
- Assurer une relation de qualité dans le respect de la Charte Marianne et du label Eduform

Connaissances particulières requises :

- Connaissances des fonctions avancées des logiciels de traitement de texte, tableur, base de données, et de présentation
- Connaissances des outils numériques métiers
- Connaissances du fonctionnement et des acteurs des EPLE
- Maîtrise des dispositifs de formation professionnelle initiale et continue, de formation par l'apprentissage ainsi que du système éducatif français

3. SITUATION ADMINISTRATIVE

Dispositif(s) pris en charge : promotions auxiliaire de puériculture et aide-soignant.e

Quotité de travail : emploi à temps plein

Statut : contractuel du GIP-FCIP – Catégorie A

Rémunération : entre 2600 € et 2900 € brut par mois

Date de démarrage prévisionnelle : septembre 2023

Déplacements fréquents : Véhicule personnel exigé avec le remboursement des frais kilométriques selon la réglementation en vigueur

4. LIEU D'EXERCICE

La localisation administrative et géographique du formateur ou de la formatrice référent.e en institut paramédical académique est située au Lycée Marie Curie, au 81 rue Roger Dijoux - BP126 - 97437 Sainte Anne.

5. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent candidater, les titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier.ère avec une spécialisation en puériculture associé d'une expérience professionnelle reconnue d'au moins 3 ans dans des fonctions similaires.

6. CALENDRIER DE RECRUTEMENT

Les dossiers de candidatures (CV au format Europass et lettre de motivation) sont à transmettre au plus tard **le 7 septembre 2023** par mail à l'adresse suivante : recrutement@ftlvreunion.fr